

Le nouveau pays vaudois

Salaires : un nivellement par le bas ?

Les citoyens
suisses se
prononceront
sur une
initiative
populaire
visant à
introduire
un salaire
minimum.



Page 6



Sécurité alimentaire : une initiative bienvenue

Une initiative populaire est lancée pour garantir
la sécurité alimentaire et limiter la perte de
terres cultivées.

Page 5

CHEZ VOUS

AAGP - Atelier d'Architecture Gabriel Poncet

NOUVELLE RUBRIQUE !
DÉCOUVREZ LES SAVOIRS-FAIRE
DE LA GRANDE FAMILLE UDC.

Page 7

L'après 9 février

Pour la troisième fois en quatre ans, l'UDC a su imposer un thème politique que les autres partis ne voulaient pas aborder. Pour la troisième fois en quatre ans, l'UDC a combattu l'arrogance de coalitions contre-nature qui s'étaient créées pour la faire taire.

Contre la propagande de l'Etat fédéral, contre la propagande de certains gouvernements cantonaux, l'UDC a réussi à convaincre les Suisses qu'il fallait retrouver la maîtrise de l'immigration. Elle a mis les responsables politiques devant les réalités qu'ils cachaient ou minimisaient.



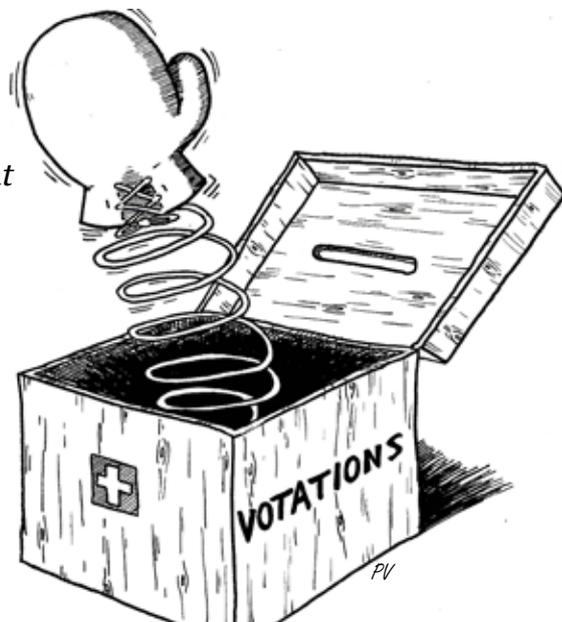
Fabienne Despot

Députée et présidente de l'UDC Vaud

Contre la propagande de l'Etat fédéral, contre la propagande de certains gouvernements cantonaux, l'UDC a réussi à convaincre les Suisses qu'il fallait retrouver la maîtrise de l'immigration.

L'engagement irréfléchi des autorités politiques, même de gauche, dans une campagne de propagande orchestrée par les associations économiques, n'a pas été du goût des citoyens. La majorité des Suisses et la majorité des cantons ne se sont pas laissés intimider par leurs autorités politiques, économiques, médiatiques, financières, culturelles. Aujourd'hui les Suisses devront conserver cette sagesse, car ils ne doivent, pas plus que hier, se laisser impressionner par les menaces venues d'une Union européenne qui goûte peu le message helvète.

Après le premier camouflet du NON à l'EEE en 1992, les 76% de rejet de l'initiative « Oui à l'Europe » en 2001, le vote suisse résonne comme un nouveau coup de tonnerre. La Commission européenne, manifestement peu au fait des vrais processus démocratiques, attend que Berne contourne le vote et que les dirigeants suisses s'asseyent sur la décision populaire. A cette attente s'ajoutent des menaces plus ou moins réelles et plus ou moins proches touchant à



toutes sortes de domaines et échanges, appuyées par les medias européens et suisses enclins à l'autoflagellation.

C'est en effet la stupeur à Bruxelles. Car l'Union européenne peut difficilement accepter qu'on lui présente un si mauvais exemple à cent jours des élections européennes : un peuple qui montre sa volonté de dessiner lui-même une certaine idée de son Etat, de sa civilisation, de ses traditions. Le peuple suisse ne tient pas à braver l'UE ou à donner des leçons aux gouvernements voisins ; il cherche, en toute modestie, à préserver un style de vie qui est menacé par une immigration non maîtrisée, à préserver son art de vivre. Sans même rejeter le principe de l'immigration, mais en en conservant le contrôle. Les idéologues multi-culturalistes de Paris et d'ailleurs aimeraient nous dénigrer par les habituelles étiquettes racistes, mais les voix au sein des peuples européens se font de plus en plus fortes, variées et nombreuses, pour réclamer la possibilité de s'exprimer elles

aussi sur les questions posées par les Suisses. Un sondage organisé pour le *Blick* estime que 77% des Français et 85% des Allemands désireraient l'organisation de votations populaires similaires.

La commission européenne va-t-elle jouer les fiers à bras armés et risque d'augmenter la rébellion intérieure ? Ou se montrera-t-elle conciliante après quelques coups de semonces pour ne pas perdre la face ? En fait, la commission européenne ne décide pas, car les accords bilatéraux sont établis avec les Etats membres, et ce sont ces derniers qui ont le pouvoir de décision. Les Suisses ont tissé des négociations multiples, compliquées, que beaucoup, de tous côtés, craignent de détricoter. Il est ainsi peu probable que tout s'effondre, ceci d'autant plus que ces accords, contrairement à ce que notre presse unilatérale écrit, ne sont de loin pas tous favorables à notre pays.

Il suffit, pour s'en donner une idée, de constater notre déficit commercial dans les

Les nouveaux membres en visite chez les « Cacatchoux »

relations économiques avec nos voisins. En d'autres termes, et selon les données de la Confédération elle-même, les importations de l'UE vers la Suisse sont sensiblement plus élevées que les exportations de la Suisse vers l'UE. En 2012, selon les chiffres des douanes suisses, ce déficit commercial se montait à 20,3 milliards de francs. La Suisse est ainsi débitrice envers l'U.E., ce qui impose à Bruxelles une certaine retenue à notre égard.

Plutôt que de proférer des menaces, l'UE serait bien avisée d'analyser le vote suisse à l'aune des situations politiques, démographiques et économiques des pays qui la composent. Car la Suisse vit en précurseur un schéma qui s'étend à toute l'Europe. Son renouvellement démographique insuffisant rend l'apport migratoire nécessaire, mais cet apport doit impérativement se faire dans des conditions d'intégration respectueuses des us et coutumes locaux et à un rythme raisonnable. Les Suisses, grâce à l'UDC, ont répondu avant leurs voisins à cette question, dans des conditions sereines et peu détériorées. Or cette question devient de plus en plus évidente dans les pays européens soumis à la même insuffisance de renouvellement démographique et aux mêmes pressions migratoires, mais avec une économie bien moins florissante. Refuser d'y porter le dialogue ne pourra conduire qu'à la montée des violences.



L'Union démocratique du centre (UDC) accueillait ses nouveaux membres au foyer de la salle de gymnastique de Froideville pour une réception de bienvenue en compagnie de députés au Grand Conseil, des conseillers nationaux Jean-Pierre Grin et Guy Parmelin et de la présidente du parti vaudois Fabienne Despot. Une réception organisée par Jean-François Thuillard, président de la section Gros-de-Vaud, député, vice-président UDC Vaud et vice-syndic de la commune de Froideville.

Pourquoi un accueil à 800 mètres d'altitude? La direction exécutive du parti a décidé de dépoussiérer les habitudes et ainsi de choisir la section dans laquelle se trouve le plus grand nombre de nouveaux membres inscrits. Ainsi la section du Gros-de-Vaud est largement en tête avec 23 personnes sur un total de 122 nouveaux membres (en 2013), toutes sections confondues. On constate une majorité d'hommes (101) pour 21 femmes.

*Texte et photo :
Dany Schaer*

Après une visite verbale de la commune présentée par Jean-François Thuillard, les objectifs du parti sont évoqués par la présidente UDC Vaud et députée Fabienne Despot. Jean-Pierre Grin, conseiller national, apporte un reflet de la Berne fédérale et les grands défis d'avenir pour notre pays. Au terme

des allocutions un superbe apéritif préparé par Denise et Pierre-Alain Witzig a permis à la quarantaine de personnes présentes le 31 janvier de faire plus ample connaissance dans une ambiance gustative et de partager les préoccupations régionales.

**Cacatchoux, nom donné aux habitants de Froideville.*

3^{ème} révision du Plan directeur cantonal, quels enjeux ?

Entré en vigueur le 1^{er} août 2008, le Plan directeur cantonal (PDCn) est évolutif. Selon la volonté du Grand Conseil, il est remis à jour deux fois par législature.

C'est un outil de cohérence territoriale, qui doit tenir compte des aspects relatifs au logement, à l'environnement, aux différentes activités professionnelles, aux déplacements engendrés par toutes sortes d'activités (professionnelles, loisirs, achats, etc.), il tient compte également des ressources à disposition.

Le Plan directeur cantonal est un élément stratégique, complémentaire au programme de législature et à la planification financière; il permet de clarifier le développement territorial souhaité et d'orienter les politiques publiques. Le PDCn comporte des éléments stratégiques contraignants pour les autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que des éléments opérationnels précisant la mise en œuvre des aspects stratégiques. Seuls ces derniers sont soumis à l'approbation du Grand Conseil.

Une première adaptation limitée aux projets d'agglomérations et aux exigences fédérales y relatives est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2011.

Les travaux des deuxième et troisième adaptations ont été menés de front dès l'automne 2010, aboutissant à 40 mesures de modifications mineures de compétence du Conseil d'Etat, et entrées en vigueur le 15 juin 2012, ainsi que 24 mesures, qui après consultation, font l'objet de la proposition de 3^{ème}



Jacques
Nicolet

Député

Si, sur la grande majorité des mesures proposées, la commission a su trouver un terrain d'entente, deux mesures ont suscité de longs débats

adaptation du Plan directeur cantonal.

Cette troisième adaptation remanie les mesures portant sur les infrastructures de transport, la construction de logements, les installations commerciales à forte fréquentation, les pôles de développement ainsi que la production d'énergie.

La commission, que j'ai eu la chance de présider, a passé près de 28 heures en séance, afin d'examiner mesure après mesure, les modifications proposées par le Conseil d'Etat, pour se retrouver face au plénum avec un rapport de majorité de commission que je suis appelé à défendre face à un rapport de minorité.

Si, sur la grande majorité des mesures proposées, la commission a su trouver un terrain d'entente, deux mesures ont suscité de longs débats à la suite desquels nos positions divergentes n'ont pas trouvé de solution visant à un rapprochement.

Mesure B31 (construction de logements)

Cette mesure entièrement remaniée a suscité beaucoup de questions. Une majorité des commissaires a estimé, sous un angle méthodologique, que cette mesure devrait tenir compte des contraintes qui découleront de la LAT et également intégrer les mesures A11 et A12 relatives à la légalisation de terrain en zone à bâtir et au dimensionnement de celle-ci. De plus, une orientation accrue de l'administration par un surcroît de planification créant inévitablement des couches administratives, ainsi que de la perte de temps et le blocage des projets, ont incité une majorité

des commissaires à ne pas accepter cette mesure et à en rester au texte actuellement en vigueur.

Mesure D13 (installations à forte fréquentation)

Elle a également subi un grand remaniement. Cette mesure soumet les porteurs de projet à une étude de conformité sur la base de critères cantonaux restrictifs et d'exclusion au-delà de 1'000 m² de surface de vente. Nous avons donc proposé d'augmenter cette limite à 3'500 m² afin de lui donner un peu plus de souplesse ; cette limite correspond d'ailleurs à la limite exigeant une étude d'impact.

Enfin, la constitution d'un groupe d'experts, représentant notamment les services cantonaux, et ayant pour but de coordonner, consulter et examiner la conformité des projets, n'a pas convaincu la majorité de la commission, pour laquelle cette nouvelle lourdeur administrative institutionnalisée n'est pas nécessaire, alors que rien n'empêche aujourd'hui une commune ou le canton de demander un avis d'expert.

Nous avons donc amendé le texte du Conseil d'Etat dans un sens plus proche de nos préoccupations. Les autres mesures présentées n'ont reçu que peu ou pas de modification de la part de notre commission.

À l'heure de rédiger ces quelques lignes, les travaux en plénum n'ayant pas abouti, il est difficile de se prononcer sur l'issue exacte des modifications issues de notre commission. Je reprendrai donc la plume dès la fin des travaux parlementaires.

Sécurité alimentaire, une initiative bienvenue !

Le groupe de notre collègue conseiller national UDC Rudolf Joder et l'Union suisse des paysans (USP) ont trouvé un terrain d'entente pour faire cause commune avec une seule initiative concernant la sécurité alimentaire.

Cette initiative vise à mettre en place une politique agricole permettant de relever le défi de demain en vue de renforcer notre auto-approvisionnement. Actuellement, nous nous nourrissons un jour sur deux avec des produits importés et avec l'augmentation de notre population, si l'on ne réagit pas rapidement, la tendance va encore s'aggraver ces prochaines années. Il faut anticiper si l'on veut pouvoir faire face aux développements prévisibles au niveau international et national avec les grands enjeux de ces prochaines années comme la croissance de la population mondiale, les changements climatiques et la raréfaction de nombreuses ressources.

Il est aussi nécessaire de réduire la perte des terres cultivées, qui sont indispensables à la production agricole, afin de donner des perspectives d'avenir aux familles paysannes, ainsi qu'à la formation professionnelle agricole.

Certains milieux comme Pro Natura critiquent cette initiative, qui pour eux est inutile et dangereuse pour l'environnement. Car disent-ils, elle va intensifier la production agricole et cela sera contre-productif pour l'écologie en général. Mais ils oublient deux choses : la première, ces 20 dernières années l'agriculture suisse a



Jean-Pierre Grin

Conseiller national

A l'avenir, il faut inverser ce dogmatisme écologique où le mieux est l'ennemi du bien et qui a pour seul mérite la création d'emplois administratifs financés par les crédits agricoles eux-mêmes.



fait des efforts particulièrement importants avec la production intégrée et je constate que ce n'est pas encore assez, comme le démontre l'orientation de la politique agricole 2014-2017. A l'avenir, il faut inverser ce dogmatisme écologique où le mieux est l'ennemi du bien et qui a pour seul mérite la création d'emplois administratifs financés par les crédits agricoles eux-mêmes. D'autre part, produire moins avec toutes ces contraintes environnementales, nécessite plus d'importations de biens alimentaires avec les transports y relatifs, gourmands en énergie et qui pénalisent en définitive l'écologie.

Un exemple flagrant : on manque de plus en plus en Suisse de céréales fourragères et la politique agricole ne fait rien pour inverser cette tendance. Actuellement, un hectare de jachère florale rapporte une meilleure marge brute qu'un hectare d'orge. Les petites fleurs sur les talus, aux

abords des haies et aux bords des ruisseaux oui, mais pas sur les bonnes terres cultivables.

Nous devons agir aujourd'hui afin de garantir demain l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires diversifiées et de qualité, issues d'une production indigène durable.

Signez et faites signer cette initiative, notre souveraineté alimentaire en dépend et d'autre part toutes les denrées que nous produisons chez nous n'ont pas besoin d'être importées, ce qui peut être aussi considéré comme une aide alimentaire directe aux populations qui, dans le monde, souffrent de la faim.

Chaque signature compte, mobilisez-vous !

Commander ou imprimer des feuilles de signatures : securitealimentaire.ch

Salaires minimums : juste une catastrophe !

A peine une votation se termine, qu'elle laisse la place à la prochaine. Ainsi le peuple suisse est appelé aux urnes le 28 mai 2014 pour dire s'il accepte l'initiative sur les salaires minimums.

Cette initiative a été lancée par l'Union syndicale suisse (USS) et elle est soutenue par les milieux de gauche. Le Canton de Vaud a déjà refusé une initiative cantonale similaire le 15 mai 2011 avec 51.1% d'avis défavorables.

A première vue cette initiative peut paraître sympathique. En effet, chaque travail mérite un salaire suffisant pour pouvoir vivre de son activité. Toutefois, à y regarder de plus près, cette initiative est un réel danger pour notre économie. Le système suisse a toujours fonctionné, et avec succès, grâce à un libéralisme économique responsable. L'Etat ne se mêle pas des salaires d'une entreprise. Le net refus de l'initiative 1:12 l'an dernier a confirmé ce principe.

Il y a dans notre pays un nombre important de conventions collectives de travail (CCT) qui garantissent un partenariat social ainsi que la paix du travail. Comme nous pouvons l'observer dans les pays qui nous entourent, la définition d'un salaire minimum constitue rapidement une base et tous les salaires se retrouvent nivelés au même niveau. Alors que



Michaël
Buffat

Député et
président de groupe

les initiants ont pour objectif d'aider des «working poors», l'introduction d'un salaire minimum contribue à baisser le montant d'un grand nombre de salaires. En effet, pour l'employeur, c'est la masse salariale totale qui compte : s'il doit augmenter certains salaires, le patron corrigera à la baisse d'autres salaires au niveau du salaire minimum.

Ensuite, il y a lieu de relever que certaines branches de notre économie ne peuvent

simplement pas payer un salaire minimum et là, nous aurions comme conséquence directe la disparition d'emplois exigeant peu de qualifications. Or, c'est justement ces personnes peu qualifiées qu'il est difficile d'intégrer sur le marché du travail.

Et pour terminer, l'acceptation de cette initiative aurait pour conséquence une atteinte à la liberté économique et augmenterait la pauvreté dans notre pays.

*En un mot
comme en
cent, tournez
et retournez
cette initiative
dans tous les
sens, vous n'y
trouverez que
des défauts !*

ABONNEMENT

Abonnez-vous ! Merci de votre soutien !

Chers membres de l'UDC : vous tenez en main le 4^{ème} numéro du Nouveau Pays Vaudois dans sa nouvelle forme et son nouveau graphisme.

Nous tenons à ce que ce lien entre les instances politiques de notre parti et sa base se renforce par sa large diffusion. Nous espérons que vous serez nombreux à continuer à tisser ce lien par votre soutien via votre abonnement.

CCP 10-4168-3, abonnement annuel Fr. 80.-, environ 10 numéros par année.

NOUVEAU !
La rubrique «CHEZ VOUS» consacre ses colonnes à mettre en évidence les savoirs-faire de la famille UDC.

AAGP - Atelier d'Architecture Gabriel Poncet

ARCHITECTE EPF-L SIA



Etat existant.



Etat futur.



Perspectives techniques.

L'Atelier d'Architecture Gabriel Poncet compte à son actif l'étude et la réalisation de quelque 300 bâtiments qui se répartissent en deux catégories : construction de nouveaux bâtiments et réhabilitation d'anciennes constructions.

Parmi les nouveaux bâtiments, nous comptons des habitations individuelles ou groupées, des bâtiments publics, des immeubles commerciaux, industriels, sportifs, ou para-médicaux (EMS). Actuellement, nous réalisons à Genolier une villa d'expression contemporaine avec une domotique sophistiquée et nous étudions des maisons jumelles à Signy ainsi qu'une nouvelle habitation à Prilly.

La réhabilitation et la transformation d'anciennes constructions ainsi que la restauration de monuments historiques constituent le secteur favori de l'Atelier d'Architecture: l'Abbaye de Bonmont à Chésereux réalisée dans les années 80, diverses maisons de maîtres (la dernière, en cours de finition, se trouve au bord du lac à Perroy), ou de maisons villageoises sur la Côte (comme celle que nous venons de terminer dans le village de Genolier).

Prochainement, nous allons entreprendre la réhabilitation et la transformation de l'ancienne laiterie de Gollion pour y créer 4 logements et un garage souterrain de 9 places.

Il s'agit d'un bâtiment caractéristique de la fin du 19^{ème} siècle, dont l'architecture très soignée mérite d'être respectée jusque dans ses détails.

Le programme comprenant 4 logements nous a conduits à devoir surélever les combles pour les rendre habitables. C'est donc toute la toiture existante que nous allons devoir relever, tout en conservant le caractère ouvragé «Jugendstil» de la charpente.

Au 3^{ème} niveau, la lumière du jour sera principalement apportée par une série de fenêtres en losange suivant la ligne du toit. Ces ouvertures marqueront l'emplacement de l'ancienne toiture. Les balcons de la façade sud, de conception clairement contemporaine, seront en métal.

Atelier d'architecture GABRIEL PONCET

Grand'Rue 43
1267 Vich

+ 4122 995 0540
+ 4179 409 3136

info@aagp.ch
www.aagp.ch

PARTI D'EN RIRE



Il est des liens qui se tissent entre partis de manière inopinée, et, disons-le, de manière plutôt sympathique. Les débats dans les congrès permettent des rencontres et découvertes, sur tel débatté qui, malgré des opinions divergentes, a bien présenté son sujet. M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis applique une méthode originale : l'erreur géographique. Le voici qui débarqua au 24 janvier organisé par l'UDC Jura-Nord Vaudois à Vallorbe, et son étonnement alla grandissant en n'y reconnaissant pas ses troupes. Amusés, nous avons fini par lui souffler le lieu de ralliement des PLR.

Ce même 24 janvier a vu deux héros oser monter sur la scène pour se faire détrousser de leur montre une dizaine de fois, et d'autres objets divers et pourtant fort utiles. Le pickpocket était de première force, car, sans le savoir, il ne s'était attaqué à rien moins que notre conseiller national Luzi Stamm, venu de Baden avec la rigueur des chiffres de l'immigration et qui s'est retrouvé sur scène sans chemise. Au PDC on sait bien tourner sa veste, surtout quand il s'agit de planter une aile de Grippen dans le dos de notre conseiller fédéral Ueli Maurer, alors qu'à l'UDC on sait donner sa chemise...

IMPRESSUM

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Le Nouveau Pays vaudois
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne
T 021 806 32 90
F 021 806 32 91
E secretariat@udc-vaud.ch
CCP 10-4168-3

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Le Nouveau Pays vaudois
Sandrine Ott
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne

CONCEPTION ET RÉALISATION

POINTCOM, D.KARLEN
Agence de communication
1845 Noville
www.dkarlen.com

IMPRESSION

CDS imprimerie SA
1844 Villeneuve
www.cdsimprimerie.ch

TIRAGE

2'500 exemplaires

AGENDA

13 mars 2014

Congrès à Boulens, avec débat sur le salaire minimum.

25 mars 2014

Forum à la salle Maffi du château de Lutry, 20h00, animé par les conseillers nationaux Guy Parmelin et André Bugnon. Verrée à l'issue de la soirée.

5 avril 2014

Assemblée des délégués de l'UDC Suisse. Lieu à définir.

18 mai 2014

Votations fédérales et cantonales.

NOMINATION



Un UDC à la tête de la COFIN

Deux commissions ont un statut bien particulier au sein du Grand Conseil. La commission de gestion, qui examine la gestion actuelle et passée du Conseil d'Etat, est aujourd'hui dirigée par la socialiste Valérie Schwaar. La commission des finances, chargée de l'analyse du budget, de la planification financière et des comptes, était dirigée par le PLR Frédéric Grognez jusqu'à il y a peu. Suite à l'élection de ce dernier à la Cour des Comptes, la place désormais vacante est revenue au vice-président de la commission, le député Michaël Buffat, président du groupe parlementaire UDC.

L'élection d'un UDC à la présidence d'une de ces deux commissions phares du Grand Conseil vaudois est une première. L'UDC Vaud s'en réjouit et apprécie qu'une personne avec les qualifications professionnelles et l'expérience politique de M. Buffat puisse conduire les travaux de la Cofin.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et sommes certains qu'il saura, grâce à cette place centrale, contribuer à la bonne santé financière de notre canton.

Adieu à un fondateur pullièran

M. Lillian Geoffroy

est décédé le 8 février 2014. Il avait fondé avec quelques amis la section UDC de Pully. Il a été président de groupe et de parti puis également président de la section UDC du district pour une courte période. Ingénieur en énergie nucléaire, il avait dirigé l'une des premières centrales dans le sud de la France. Il aimait le théâtre, et a fondé celui de la Voirie à Pully, qu'il a su faire prospérer. Il a ainsi permis de faire connaître des nouveaux talents.

A sa famille en deuil, et tout particulièrement à sa femme Anita Geoffroy, à ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances.